



## Fiche-action P2 : Plan d'aménagement

# Réaliser un plan d'aménagement éco-paysager des espaces publics à l'échelle du parc d'activité

### Objectif et intérêt :

- Aménager les espaces publics du parc d'activité de manière **cohérente** ;
- Préserver et améliorer la **qualité écologique** et paysagère de la zone.
- Valoriser le patrimoine et les spécificités écologiques, paysagères et culturelles de la zone ;
- Proposer un parc d'activités à forte qualité de cadre de vie, pour les salariés et riverains du parc ;
- Mettre en valeur les lieux fréquentés du PAE : point information, arrêt de bus, accès principaux à la zone... ;
- Sensibiliser les entreprises à l'intérêt écologique de certains aménagements.

## Les étapes

### 1. Etudier l'état initial du site

Le porteur de projet encourage l'aménageur public à réaliser un état initial du site : synthèse bibliographique, analyse de la zone et de sa perception par les acteurs du territoire, des contraintes existantes, des atouts écologiques. On peut avoir recours à un bureau d'études privé.

Dans le cadre du projet Life-SMIGIN, un plan d'aménagement éco paysager a été réalisé sur l'extension du parc d'activités de Sars et Rosières (France).

La première étape a consisté en un état écologique initial, réalisé sous la forme d'un indicateur de biodiversité. Cet indicateur a ensuite été intégré dans un tableau de bord de suivi environnemental du PAE.

### 2. Evaluer les enjeux écologiques

Le diagnostic permet d'évaluer les enjeux prioritaires en termes d'écologie.

A Sars et Rosières, le bureau d'études a par exemple recensé une zone écologiquement sensible : un alignement de vieux saules têtards. La zone est apparue comme un élément à conserver à tout prix.

### 3. Etablir des scénarios d'aménagement et organiser une concertation avec les élus

Différents scénarios plus ou moins ambitieux sont ensuite proposés aux aménageurs.

Les élus de l'intercommunalité à Sars et Rosières ont ainsi opté pour une refonte du parcellaire initialement imaginé, afin de conserver la totalité des saules têtards sur le site.

Le réseau humide existant a été conservé, voir renforcé, avec la création de nouvelles zones humides en zone d'expansion de crue. Des boisements, des haies et plantation en bordure de voirie et la création d'un sentier piéton éco paysager intra zone ont défini un projet intégrant les préoccupations hydrauliques, paysagères, écologiques, relatives au cadre de vie...

### 4. Anticiper les modalités de gestion du site

Après qu'un scénario d'aménagement ait été validé, le porteur de projet organise une rencontre entre le responsable de l'entretien des espaces verts publics et l'aménageur. Le but est de discuter des modalités de gestion et des difficultés identifiées en amont : les services techniques communaux ont-ils l'outillage suffisant pour appliquer la gestion différenciée ? Une formation à la gestion différenciée est elle nécessaire ?,...

A Sars et Rosières, l'aménageur étant la CCI du Valenciennois, et le gestionnaire l'intercommunalité, une rencontre avec le responsable technique de la Communauté de Communes a été organisée. L'ensemble des travaux d'entretien était pris en charge par une entreprise sélectionnée selon la procédure de marché public. Aucune difficulté technique n'a été soulevée.

### 5. Réaliser les travaux

Le porteur de projet demeure attentif à la bonne réalisation des aménagements définis.



## 6. Organiser l'inauguration officielle des travaux

L'organisation d'un évènement permet de communiquer de façon large (entreprises, usagers, riverains, territoire...) sur l'engagement de l'aménageur public en faveur de la biodiversité.

## 7. Evaluer la biodiversité

L'état écologique initial avait déterminé la valeur de l'indice de biodiversité initial. Grâce à une analyse chiffrée et qualitative de l'évolution de la biodiversité, on mesure l'impact réel d'un plan d'aménagement éco paysager. Cette analyse est possible en réalisant des inventaires faunistiques et floristiques. Les résultats permettent de mieux communiquer auprès des aménageurs et usagers du site, à savoir les entreprises. Un tableau de bord de suivi environnemental permet au gestionnaire public du parc d'activités de Sars et Rosières de suivre chaque cette évolution, dès l'année précédant les travaux.

## Facteurs de réussite

- Le contexte est particulièrement favorable lorsque l'aménageur/gestionnaire est déjà engagé dans une **démarche plus globale de préservation** de l'environnement et/ou de développement durable : [démarche Palme](#), [certification ISO 14001](#)....
- **Impliquer les organismes locaux** naturalistes (ex : Parc Naturel Régional) permet d'intégrer leurs exigences dès la conception du projet.

## Obstacles

Coût financier des travaux et de l'accompagnement d'un bureau d'études.

**Outil 1** | Aménagement du PAE de Sars et Rosières : [Projet - Réalisation](#)